

27^{ème} GRAND PRIX DE LA NIVELLE

Golf de La Nivelle du 04 au 06 août 2010

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 27/07 à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement en brut sur l'addition des 3 tours. Le cut retiendra 60% des participant(e)s. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le Mardi 03/08 sur réservation au golf.

1. **Les joueurs seront répartis en séries:**

- **1^{ère} série messieurs** aura un index \leq à **4,4** et la **2^{ème} série messieurs** un index \leq à **8,4**.

La Limitation du Champ de joueurs se fera en donnant la **priorité aux joueurs de 1^{ère} série** et en abaissant l'index de 8,4 pour que le nombre de participants, les 2 séries confondues, **ne dépasse pas 108**.

- **1^{ère} série dames** comprendra **30 joueuses maximum** qui seront retenues par ordre croissant d'index qui sera de toute façon \leq à **11,4**. Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs.

De plus, le comité d'organisation disposera de 16 wild-cards (incluses dans les 138 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

2. **Le départage** : A l'issue du 2^{ème} tour, en cas d'ex æquo pour la **dernière place qualificative**, ainsi qu'à l'issue des 3 tours dans chaque série, en cas d'égalité pour la **première place**, le départage se fera en **«play off mort subite»** immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.

Dans tous les autres cas, le départage se fera au meilleur des 18, 9, 6, etc... derniers trous. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui des «mort subite» dans le cas où les play off ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

3. **Les index** retenus seront ceux au **27 juillet** sur le serveur de la ffgolf. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

4. **Les départs** : les départs se feront pour le 1^{er} tour dans l'ordre croissant des Index par série. Pour le 2^e tour l'ordre des départs se fera en divisant en 2 le champ de joueurs et en permutant chaque moitié tout en y conservant le même ordre. Après le cut les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

III - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont à adresser par écrit **avant le mardi 27 juillet à minuit** au **Golf de La Nivelle - Place William Sharp - 64500 CIBOURE**. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le **nom, prénom, adresse, n° de licence et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

- | | |
|---|------|
| • Adultes non-membres du golf : | 75 € |
| • Adultes et jeunes de 25 ans et moins, membres du golf : | 30 € |
| • Jeunes de 25 ans et moins, non-membres (nés de 1985 à 1991) | 35 € |
| • Jeunes de 18 ans et moins (nés en 1992 et après) : | 10 € |

Aucun droit d'inscription ne sera remboursé, sauf pour les scratches enregistrés avant le 27/07/10

IV - REMISE DES PRIX

Elle aura lieu peu après que le dernier joueur soit rentré. Dotation de 3 prix brut par séries.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.